Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 259

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

De Me Regamey a la LMR

Depuis le jour où j'avais vu M. Nixon serrer sur son cœur MM. Brejnev et Mao Tse Toung, je croyais avoir épuisé en moi la faculté d'étonnement... Comme je me trompais ! La lecture du petit livre de Me Regamey, intitulé *Evangile et Politique*, m'a ouvert les yeux.

Apparemment payé par la LMR ou par tel autre groupuscule gauchiste, Me Regamey entreprend de démontrer la thèse marxiste, selon laquelle l'Eglise s'est toujours trouvée du côté du Pouvoir contre les opprimés.

Je sens que vous allez vous récrier et dire que tout de même j'exagère, ou qu'alors Me Regamey fait violence aux textes et à l'Histoire. Commencez par le lire: il est très convaincant !

C'est ainsi par exemple qu'il écrit (p. 126): « A la différence des Stoïciens qui opposaient à l'esclavage les préceptes du droit naturel, l'Eglise chrétienne n'a nullement milité en vue de le faire disparaître dans les institutions. »

Arrachant leur masque aux puissants d'aujourd'hui et mettant à nu leurs véritables mobiles, il écrira encore (p. 65): « Le brigand qui attendait le voyageur dans un défilé montagneux, aux passages obligés, pour le tuer et le dépouiller, a tôt compris qu'il valait mieux rançonner que tuer, puis prélever des taxes et procurer en contre-partie la sûreté du passage; il augmentait son profit et sa puissance. De la surveillance du passage, il passera à l'aménagement de la route; d'un repaire de brigands, il fera un bourg fortifié. Il le peuplera d'habitants en quête de sécurité. Ses complices se mueront en fonctionnaires. » En somme, si j'ai bien compris, les camarades Aubert et Gavillet sont des brigands intelligents ? ! En tout cas, des complices. On retrouve la pensée des petits camarades gauchistes et c'est très réconfortant.

De manière plus générale, « la bonté et la méchanceté se partagent tout homme », et vous avez tort, assurément, de faire une telle différence entre sœur Julie Hoffmann, Me Regamey et Himmler, de précieuse mémoire. Chez tous les trois, un mélange de bonté et de méchanceté, à des degrés divers, c'est vrai, mais pareilles nuances risquent d'échapper à l'observateur moyennement doué.

Une différence, en revanche, *capitale*, entre le « Christianisme » et la « Révolution »: « *Bienheureux les pauvres en esprit, car le Royaume des Cieux est à eux. Bienheureux*, dit le Christ. *Sachez, pauvres, que vous êtes malheureux*, dit la Révolution » (p. 118).

Des esprits vétillards ne manqueront pas de reprocher à l'auteur de ne guère se demander si, dans l'un et l'autre cas, c'est bien des mêmes pauvres qu'il s'agit. Il ne lui sera que trop facile de leur répondre que la saine doctrine ne s'embarrasse pas de pareille casuistique.

... On espère tout de même que des voix autorisées s'élèveront pour réfuter un factum où le sophisme le dispute à la plus incroyable méconnaissance de la réalité.

J. C.

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

L'art de l'impossible

Sous ce titre (Die Kunst des Unmöglichen), le journal des syndicats chrétiens « Verkehrs- und Staatspersonal » (5) commente les débats de la commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative sur la participation des travailleurs et de leurs organisations aux décisions dans les entreprises et administrations et le contre-projet du Conseil fédéral. Bien que les débats aient eu lieu à huis-clos, le journal syndical croît savoir qu'une majorité de la commission pourrait faire adopter à la prochaine séance, le 12 février, un contre-projet allant moins loin que celui de notre Exécutif. Le seul parti bourgeois (y compris les « Nationaux ») qui n'est pas en accord unanime avec la commission: le Parti chrétien-démocrate, dont une minorité soutient l'initiative avec les socialistes.

L'éditorialiste fait montre, au reste, d'un certain pessimisme face à cette entente des partis gouvernementaux allemands dans le domaine de la participation. Il relève qu'un contre-projet affaibli n'aurait qu'un avantage, permettre aux partisans de l'initiative de rester unis sur leur projet.

Autre son de cloche, mais pas très différent sur les faits, dans la « Schweizerische Handels-Zeitung » (5) qui se penche, en désespoir de cause, sur les modèles élaborées en Allemagne en notant qu'ils peuvent fournir des éléments d'appréciation. La conclusion est qu'il convient de rechercher un cadre pour la participation en Suisse. Pathétiquement, le journal termine son article par cet appel: « Où sont les « Dübis », où sont les « Ilgs » ? », allusion à la paix du travail dans la métallurgie, conclue en 1937.

Peter M. Wettler a publié deux articles apparemment très documentés sur l'état de la discussion parlementaire sur la participation (« National Zeitung », des 24 et 26 janvier).

Les débats au Conseil national, à la session de mars, devront être suivis attentivement.

— L'Union démocratique du centre du canton de Berne, le fameux PAB, a innové à son congrès du début de février. Ainsi que l'annonce le « Berner Tagblatt » (1.2.), tous les intéressés, membres ou non de l'Union, avaient la possibilité de suivre les débats et pouvaient ainsi se persuader du déroulement démocratique de la désignation des candidats au Conseil exécutif.

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », une remarquable somme de Martin Schaub sur le cinéma suisse (interviews des principaux réalisateurs du moment, regard sur la production 1973 et diagnostic sur le septième art helvétique, tant sur le plan esthétique que financier). Dans le corps du journal, un travail sur la politique de la jeunesse en Suisse.